



Je suis jeune fille au pair en France et mes employeurs fument comme des pompier : c'est insupportable et dégoûtant

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 29 mai 2011

Bonjour,

Je suis jeune fille au pair en France et mes employeurs fument comme des pompiers : c'est insupportable et dégoûtant.

Pourtant, j'ai besoin de travailler, et à part la cigarette, tout se passe bien... même s'ils ne prennent pas ma demande en compte (depuis ils ouvrent un peu les fenêtres mais c'est tout).

Quels sont les droits ?

Merci beaucoup...

Réponse :

Il n'y a, en principe, aucun moyen de faire respecter vos droits car ils sont chez eux. Cependant, si vous disposez d'un contrat de travail les désignant comme vos employeurs, une [jurisprudence](#) les contraint désormais à l'obligation de sécurité de résultat concernant la protection de votre santé face au tabagisme passif.